Image not found or type unknown

Litige sur montant d une facture après signature de sortie état des lieux

Par **Marmotte66**, le **01/02/2020** à **14:08**

Après avoir signer l état des lieux le propriétaire nous réclame un montant de 800 euros nous étions colocataire sur état des lieux il est précisé que une latte de parquet flottant va pris l eau est il en droit de nous faire payer la totalité du parquet en sachant qu a le entrée sur l état des lieux était note taches sur parquet et sous plinthes non fixée

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés